

Volume 7 numéro 2

Février 2002

L'INSULAIRE

PUBLIÉ PAR LA CORPORATION DES PROPRIÉTAIRES DE L'ÎLE POUR LA CONSERVATION DE L'ÎLE VERTE. (CPICIV)

Pour aide-mémoire

La position de la CPICIV sur la question du dézoning.

Des citoyens et citoyennes ont manifesté certaines inquiétudes face à la position que notre organisme a tenue lors du débat à l'île sur la question du dézoning. La CPICIV soutenait-elle le dézoning? Quel rôle a-t-elle joué lors de ce processus? Comment se situe-t-elle maintenant dans le contexte de changement rapide de notre milieu? Voici, en réponse à ces questions, un mot de notre président:



Chers nous autres,

Il est évident que le contexte de l'île n'est plus le même qu'il était encore récemment. Ces dernières années, la beauté de l'île Verte en a charmé plus d'un. À la prudence et à la connaissance du milieu des insulaires de souche, au désir de préserver la rusticité de l'île de la première vague de nouveaux propriétaires, s'ajoutent maintenant l'énergie et les talents de nouveaux arrivants. La mosaïque formant la population de l'île a fortement changé.

La CPICIV est entrée en scène dans le dossier du dézoning au moment où les dernières demandes faites par le conseil municipal de l'époque à la Commission de protection du territoire agricole avaient été accordées. La CPTAQ refusait dorénavant de se substituer à une intervention d'urbanisme. La seule activité agricole subsistant était l'élevage de l'agneau de pré salé, et sa conduite ne pouvait justifier le maintien du zonage sur l'île. Le « dézoning » n'était plus qu'une question de temps.

La CPICIV a réagi avec rapidité à ce changement radical de contexte. Elle a favorisé la mise en place d'un plan d'urbanisme bien adapté à la conservation du cachet de l'île et ainsi a pu éviter une période d'incertitude avec des opérations cadastrales sauvages. Ce plan d'urbanisme, comme vous le savez, a été adopté par la municipalité, et est effectif depuis quelques années. Par exemple, grâce au plan d'urbanisme, un lot constructible ne peut avoir moins d'un arpent et demi de large; ce lot doit partir du chemin public et se rendre jusqu'au fleuve; le rivage Nord est protégé par une bande non-constructible de 100 mètres de profondeur.



O
M
M
A
I
R
E

La position de la CPICIV...
Les livres de la CPICIV
Message d'Inter-Rives
Nous autres aussi icitte à l'île..

page 1, 2
page 2
page 3
page 4

Rapport financier de la Fabrique
Pour une forêt plus belle...
L'île Verte
Divers

page 5
page 6
page 7
page 8

Ces quelques éléments limitent radicalement le bouleversement du milieu. Si on exclut la vente légitime de parcelles déjà loties et les remembrements, les lotissements doivent se faire maintenant dans un cadre très précis et contraignant, à nul autre égal au Québec, afin de préserver la beauté de notre paysage.

Malgré ces changements, qui semblent bousculer le milieu insulaire, la municipalité est dorénavant équipée d'un outil de gestion réglementaire de son territoire qui permet le maintien des particularités de son paysage, malgré une inexorable évolution vers la villégiature. La CPICIV a pesé de tout son poids pour que le plan d'urbanisme soit réactualisé, mais plus encore ses membres y ont contribué directement. Notre milieu est en continuelle évolution, et si la CPICIV n'en commande pas les causes, elle tente d'en ménager les effets. Nous n'aurions pu bloquer indéfiniment le dézonage, tout comme nous n'aurions pu bloquer les mouvements spéculatifs.

Nous avons décidé d'agir de façon positive et constructive.

N'oublions pas que d'autres menaces fragilisent la qualité du milieu, tels les espaces en friche qui annoncent à long terme la disparition du paysage champêtre, la perte d'emploi sur l'île et la difficulté d'y garder des résidents permanents. Ces questions nous préoccupent.

La CPICIV est et restera un indéfectible défenseur de l'île.

Charles Méthé, président



Vérification des livres de la CPICIV

Depuis de nombreuses années Madame Diane F Lévesque, C.G.A., avec beaucoup de compétence et de générosité, a procédé à la vérification des livres de notre société et a produit les états financiers annuels qui en découlaient. Or, à l'automne 2001, Diane a informé le sousigné, secrétaire-trésorier de la CPICIV, qu'en raison de responsabilités professionnelles accrues, elle ne pourrait plus assumer cette tâche dans l'avenir. Le sousigné s'est empressé d'oublier cette information et voilà que, dans la communication de la convocation et de l'ordre du jour de l'assemblée annuelle 2002 de notre organisme, il vous annonce que Diane sera la vérificatrice pour l'année 2001.

On m'a gentiment rappelé à l'ordre et je m'empresse donc de remettre les pendules à l'heure, de m'excuser auprès de celle qui fut notre vérificatrice durant de nombreuses années et de lui dire, au nom de nos officiers, administrateurs et membres, passés et présents, notre gratitude pour les excellents services rendus si généreusement.

Ceci étant dit, il nous faut maintenant procéder à la nomination d'un vérificateur pour l'année 2001 ainsi que pour l'année 2002. En accord avec le président Charles Méthé et le vice-président Gilles Shooner, j'ai demandé à monsieur Roland Bourguignon, C.G.A., de nous rendre ce service. Ce dernier a accepté et, afin que cette nomination, si elle rencontre l'approbation de nos membres, puisse être ratifiée, je vous demande de bien vouloir prendre avis qu'un item appelé "Nomination d'un vérificateur pour les années 2001 et 2002" est ajouté à l'ordre du jour de l'assemblée annuelle qui sera tenue le 7 juillet 2002.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

J. Paul Deschênes,
Secrétaire-trésorier

De plus en plus d'usage sur l'île.
 De plus en plus de poussière
 sur le chemin municipal.
 Des coûts d'entretien de voirie accrus
 pour la municipalité.
 Congestion sur le quai
 pendant la haute saison touristique.
 Des réservations un mois d'avance
 pour votre véhicule sur le traversier.

**Une île piétonnière,
 ça se parle !**



Génial, le vélo, pour découvrir l'île aux Coudres !

Le tour de l'île version champêtre

Que vous voyagez avec ou sans les vélos sur le toit, vous pouvez vous offrir l'un des plus beaux tours de l'île au Québec : celui de l'île aux Coudres, qui fait 26 km. Le traversier à partir de Saint-Joseph-de-la-Rive est gratuit. Une fois sur place, vous pouvez monter gratuitement à bord de la navette Vélo Coudres qui vous mènera au stand de location de Gilles Moisan. Vous pourrez choisir entre le vélo classique, le modèle avec remorque pour un enfant et les vélos à quatre, six et même huit places. Le chemin des Coudriers – c'est la route qui ceinture l'île – est superbe, plat ou en pente douce et tout à fait sûr. Les insulaires sont habitués de partager la route avec les cyclistes. Chez Vélo Coudres, les tarifs de location varient entre 6 \$ l'heure (21 \$ la journée) pour un vélo de montagne et 48 \$ l'heure (126 \$ la journée) pour un vélo huit places, pour six adultes et deux enfants.

■ Pour s'y rendre. Par la route 138, Saint-Joseph-de-la-Rive est à environ 90 minutes de Québec. L'île aux Coudres est à une quinzaine de minutes en traversier. Renseignements pour la location de vélos : (418) 438-2118 ou 1 877 438-2118.

**Pourquoi pas
 chez nous?**

MESSAGE D'INTER-RIVES

FORMULAIRE D'IDENTIFICATION 2002

AFIN DE FACILITER L'IDENTIFICATION DES
 RÉSIDENTS AYANT DROIT À UNE RÉDUCTION
 TARIFAIRE POUR LES TRAVERSÉES À BORD DE
 LA RICHARDIÈRE,
 LA SOCIÉTÉ INTER-RIVES VOUS INVITE À REM-
 PLIR LE PRÉSENT FORMULAIRE EN LETTRES
 MOULÉES,
 À LE SIGNER ET À LE RETOURNER
 DANS LES MEILLEURS DÉLAIS À :

SOCIÉTÉ INTER-RIVES.
 18-B ROUTE DU QUAI-D'EN-BAS , ÎLE VERTE,
 (QUÉBEC) GOL 1K0
 NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS
 ÎLE VERTE (QUÉBEC)
 GOL 1K0

POUR LES RÉSIDENTS QUI ONT DES
 MODIFICATIONS À APPORTER OU
 POUR LES NOUVEAUX RÉSIDENTS:
 VOUS PROCURER LE FORMULAIRE D'IDENTIFI-
 CATION AUX BILLETTERIES OU L'IMPRIMER
 DU SITE INTERNET:
[HTTP://WWW.INTER-RIVES.QC.CA/ID.HTML](http://www.inter-rives.qc.ca/id.html)
 LES RÉSIDENTS QUI RÉPONDENT ENCORE
 AUX CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ SONT TOUJOURS
 INSCRITS DANS NOS LISTES.

SEULS LES NOMS DES PERSONNES QUE VOUS
 AUREZ FOURNIS ICI CONSTITUERONT LA
 LISTE D'ÉLIGIBILITÉ AU TARIF RÉSIDENT
 LORSQUE VOUS ACHÈTEREZ VOS BILLETS À
 PARTIR DE LA PROCHAINE SAISON
 DE NAVIGATION.

RAPPEL :
 LE TARIF RÉDUIT NE S'APPLIQUE
 QU'ÀUX RÉSIDENT(E)S PERMANENT(E)S,
 AUX PROPRIÉTAIRES,
 À LEUR CONJOINT(E), À LEUR(S) ENFANT(S)
 ET PETIT(S)-ENFANT(S).

Nous autres aussi icitte à l'île...

Pierre Perrault, grand magicien de la parole filmée (cinéaste comme le dit Laure) a autrefois voulu sauver de l'oubli Félix Tremblay, Grand-Louis, Marie et les autres insulaires des Coudres qui exprimaient son identité. Il ne s'en cachait pas. Il s'est affairé à dresser dans le portrait de notre imaginaire collectif un peuple d'insulaires, de résistants au grand courant de déshumanisation du travail, de la parole, de notre rapport au fleuve, aux forêts, aux baleines et aux loups. Il a filmé des irréductibles, des debouts face au grand courant de désincarnation du monde.

Pour le cinéaste et son amoureuse, pour nous qui vivons sur ce pays, Québécois de souches ou pas, rien de plus naturel que de chercher une île.

On est venu à l'instinct. C'était le plein été d'il y a deux ans. Le soleil faisait fondre tous les fromages dans les caissons de nos kayaks. Le fleuve était mauve tellement il écumait son sel dans l'air à l'étape à des milles marins à la ronde. On devait être à deux heures en aval de l'île quand le vent a gris dans le même sens que la marée. Nous avons pagayé comme des damnés pour mériter notre paradis, pour mériter notre première nuit sur l'île Verte.

Perrault a dit de son expérience à l'île aux Coudres, qu'il y était devenu, insensiblement, progressivement, à son tour, un insulaire. Pour nous ça été plus rapide. Plus instantané. Grand-Louis aurait peut-être appelé ça le coup de Coudres. On a marché l'île d'un bout à l'autre avant la lune. Aller et retour. C'était un pays comme dans les rêves. Un pays qui ne trompe pas. Un pays qui nous concerne.

L'hiver d'ensuite, on est venus en ski de fond, situer l'île dans la dérive des glaces d'hiver. Imaginer la vie ici en manteau polaire. Mais le mal était fait.

- C'est fou comme on est tombé en amour avec l'île...

- C'est parce qu'y a pas d'asphalte.

- Ouais. Pas d'asphaltes, pas de chars. Pas de chars, pas de bruits de chars. Pas de chars, pas de traffics. Pas de chars, pas d'odeurs de chars. Pas de chars, pas de garages. Pas de chars, pas de centres d'achats. Pas de chars, pas de Club Price. Pas de chars, pas de service à l'auto. Pas de chars, pas de honte. La civilisation, quoi. La modernité. Un pays où y a pas moyen de manger un Big Mac. Une glace à l'abri, tranquille, pour être amoureux du bleu à temps plein. Une glace pour résister à l'empire de la fabulation des Hollywoodiens. Une glace pour sauver des mots comme marsouin, outarde, batture et chasse-galerie. Une glace sans mégaplex. Futant le dire clairement, une glace pour être humain.

Quand on est arrivé chez nous pour la première fois, l'été passé, y avait du monde à genoux, dans le champs, qui ramassait des fraises. Ces gens ce sont avérés être des anges en fait. Nous autres on les appelle les anges du bout de la grève, les anges du bout du pays-sage... Maryse et Marcel ont passé l'été à multiplier les coups de mains pis les coups de marteaux pour nous aider à nous construire chaumière.

Perrault a gagné. Créez-moi qu'on est encore vivants ! Deboutte, les pieds plantés dans la batture, à la même place qu'autrefois. Obstinément humains. À moitié ensauvagés mais pas plus hollywoodiés que les Tibétains. Peuple à vélo, entouré d'eau. Peuple à genoux seulement quand c'est le temps des fraises. Peuple de marcheurs et de skieurs. Peuple pas de moteur. Peuple de fond. Pis y a quelqu'un dans le ventre de ma blonde, qui pour l'instant n'est pas beaucoup plus gros qu'une cantaloupe, qui me dit que le monde va continuer drette icitte, devant cette énorme présence du fleuve.

Hugo Latulippe & Laure Waridel

RAPPORT FINANCIER DE LA FABRIQUE

En conformité avec la loi des Fabriques, le conseil de la Fabrique de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs vous soumet son rapport financier pour l'année 2001.

L'an 2001 aura été l'une des années où votre Fabrique aura été des plus actives depuis sa fondation. En effet la restauration de notre presbytère aura fait que nous avons eu des recettes et des déboursés bien au-delà de ce que nous connaissons généralement.

La restauration a été rendue possible grâce à une subvention de plus de 150,000.00\$ du ministère des Affaires culturelles du Québec, accordée dans le cadre de la loi sur la sauvegarde du patrimoine religieux du Québec. Cette subvention ne couvrant que 80% du coût de la restauration nous avons pu, avec la collaboration de l'archevêché de Rimouski, obtenir la balance du montant requis d'une fondation privée.

Ainsi nos recettes pour l'année 2001 ont totalisé 183,373.25\$ dont 175,339.38\$ pour les travaux du presbytère. Nos déboursés, par ailleurs se chiffrent à 181,728.62\$, dont 175,351.20\$ payés, à date, pour la restauration, dégagant un très léger surplus de 1,643.63\$. La fin des travaux de restauration apparaîtra dans nos états financiers durant les premiers mois de 2002.

Nos recettes ordinaires ont été de 1,219.11\$ pour les quêtes ordinaires, de près de 3,000.00\$ en dons des paroissiens et amis de l'Île, et d'une subvention de 2,000.00\$ du fonds d'entraide diocésain des Fabriques. Les autres recettes, de nature courante, complètent le total de nos entrées de fonds.

Nos déboursés importants ont été de 1,173.38\$ pour l'électricité, de 1,141.61\$ d'entretien et de réparation mineures à nos édifices et au cimetière, et 1,000.00\$ pour loger les prêtres qui nous ont gratifié de leur ministère. (Vous comprendrez que cette dépense est non récurrente et a été causée par la non disponibilité du presbytère.) Les autres dépenses, de nature usuelle, complètent nos sorties de fonds.

Nous avons omis la nomenclature détaillée de nos recettes et dépenses afin de rendre la lecture de ce rapport plus agréable mais soyez assurés que nous demeurons à votre disposition afin de répondre à toute interrogation que vous pourriez avoir.

Nos prévisions budgétaires pour 2002, ne tenant pas compte des frais additionnels de restauration du presbytère, couverts par des subventions, prévoient des recettes de 5,260.00\$ et des déboursés de 5,030.00\$, nous laissant espérer un léger et fragile surplus de 230.00\$. Le conseil de la Fabrique est conscient que la fin des travaux du presbytère nous obligera à des dépenses d'une importance relative mais impossibles à préciser tant que nous n'en serons pas arrivés à un règlement final de notre contrat de restauration.

A la fermeture des livres pour 2001 l'actif de la Fabrique totalisait 180,246.08\$, composé principalement de la valeur de l'église, du presbytère et de notre terrain, d'un solde à la Caisse Populaire de 9,997.36\$ et de certificats de dépôt de 7,939.72\$. La valeur du presbytère devrait augmenter d'importante façon suite aux travaux qui y ont été faits.

En conclusion vous me permettrez de féliciter, en votre nom, l'équipe des marguillières, présidée par Daniel Dionne, ainsi que l'équipe de pastorale, dirigée par Gisèle Pharand, pour leur excellent travail et leur grand dévouement à notre cause commune. Ces personnes ont permis à la Fabrique de maintenir et de solidifier ses assises en prévision de l'avenir.

J. Paul Deschênes
Administrateur de la Fabrique



C'est avec plaisir que vous apprendrez que la bibliothèque de l'île redevient active. En effet, Maryse Dickner, a généreusement accepté de voir à sa gestion et à son fonctionnement. Elle a convenu d'être présente sur les lieux le mardi soir de 19:00H à 20:00H ainsi que le dimanche matin, immédiatement après l'office religieux.

Au nom de tous les usagers nous disons un bien sincère merci à Maryse pour son implication et ajoutons l'expression de leur gratitude à l'endroit de Lucille Vien qui a tellement fait, au cours des dernières années, pour l'installation, l'administration et la survie de cet organisme culturel.

Pour une forêt plus belle et plus utile

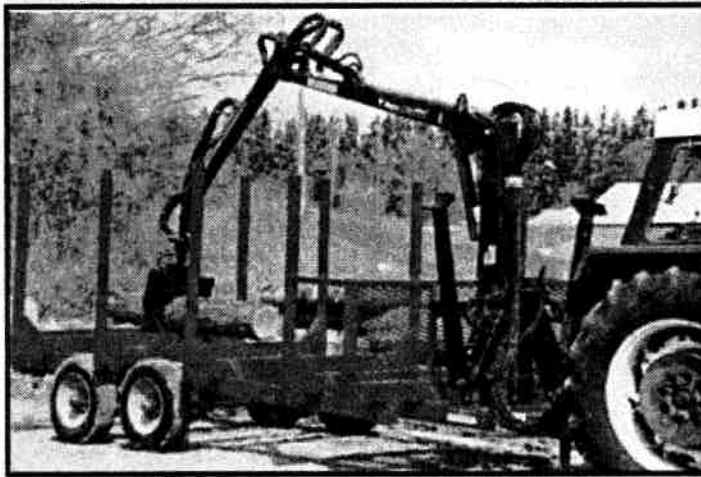
Suite aux différents articles parus dans l'Insulaire, au sujet de l'entretien et de la mise en valeur des forêts de l'île, nombre de propriétaires ont manifesté leur désir de procéder à des travaux sylvicoles dans leur boisés.

Afin de répondre à cette demande, l'un de nos concitoyens, Marcel Sirois, s'est procuré certains équipements essentiels aux tâches envisagées. De plus, Marcel est prêt à se procurer d'autres appareils si le besoin en devenait évident. Régis Dionne a accepté d'assister Marcel, lorsque nécessaire, dans l'exécution de ces travaux.

La CPICIV est heureuse de la tournure des événements, puisqu'il nous paraissait difficile de mettre sur pied le projet de la déchiquteuse, étant donné le peu de ressources humaines (bénévoles!) dont nous disposons.



La vignette du haut montre la déchiquteuse, laquelle fonctionne à compter de la prise de force d'un tracteur et qui peut réduire en copeaux des arbres et branches allant jusqu'à un diamètre de 250 mm (9 7/8").



La deuxième illustration permet de voir la remorque, équipée d'un chargeur hydraulique, utile pour transporter les arbres abattus sans endommager l'environnement.

On peut communiquer avec Marcel au (418) 860-6009 ou, mieux encore, en allant le rencontrer chez lui, au 89-2, Chemin de l'île, au bout d'en haut

J.P.D.

des précisions

Dans le dernier Insulaire, nous rappelons le rôle de Claude Daoust dans le dossier des soins infirmiers à l'île en 1992. Monsieur Daoust nous a fait parvenir ce qui suit.

Merci pour les bons mots à mon égard dans le dernier Insulaire. Il y a cependant des précisions importantes que je voudrais apporter. Le travail fait a été essentiellement collectif : la cohésion des citoyennes et citoyens s'est révélée une puissante force.

De plus, au tout début, il y a eu la mise sur pied du comité pour le rétablissement du service d'infirmerie. Jean-Léon Deschênes a beaucoup travaillé à la structuration de ce comité, et ses précieux conseils ont continuellement été disponibles pour faire avancer le dossier.

Située à une trentaine de kilomètres à l'est de Rivière-du-Loup et à deux kilomètres au large de la rive sud du fleuve St-Laurent, l'île Verte est certes un petit bijou à découvrir.

À coup sûr, il vaut la peine de laisser la route 132 durant quelques heures pour visiter ce joyau du St-Laurent.

C'est au début de l'été 1999, quelques semaines avant la célébration du 125^e anniversaire de la paroisse Notre-Dame des Sept-Douleurs de l'île Verte présidée par Mgr Bertrand Blanchet en juillet 1999, que j'ai découvert cette oasis merveilleuse.

Accompagné du regretté Père Martel, j'ai emprunté le bateau passeur, La Richardière, vers 8h00 le 6 juin 1999, pour mettre le pied sur l'île vers 9h00.

La journée s'annonçait maussade. Il avait plu toute la nuit durant au village. Et le brouillard a fait la traversée avec nous. Et il nous a tenu compagnie durant tout l'avant-midi. Heureusement, après avoir célébré la solennité de la Fête-Dieu à la chapelle, le soleil était au rendez-vous.

Notre guide, Monsieur Paul Deschênes, en a profité pour nous conduire dans son 4x4 au bout d'en-haut et nous faire admirer les multiples rosiers qui bordaient la route menant à l'extrémité ouest de l'île.

À la suite de ce périple, nous étions alors en appétit pour partager la bouffe que nous avait préparé un des multiples cordons-bleus de l'endroit, Gisèle.

Durant tout l'après-midi, sous un ciel dégagé et ensoleillé, notre guide nous a fait découvrir les beautés de l'île avec sa magnifique plage sablonneuse au bout d'en bas. Le grandiose spectacle qui s'offre alors à notre regard nous inonde de toute part. Sur la rive nord, on aperçoit les vénérables Laurentides, tandis qu'au loin à l'est ce sont les îles du Bic qui nous fascinent.

Quittant ce magnifique panorama, nous nous rendons chez Vital, le pêcheur expérimenté et toujours plein de bonhomie, pour apprécier sa jovialité. Il va sans dire que ces quelques heures de visites et de rencontres nous ont paru très brèves. Et, bon gré mal gré, il fallait se rendre à l'évidence, l'heure du retour allait bientôt sonner. Juste le temps de prendre une bouchée à la maison d'Agathe avant de nous embarquer, à 18h30, sur le traversier pour le retour.

Ce qui m'a frappé d'abord sur l'île, ce sont les grands espaces que l'on découvre soit du bout d'en haut soit du bout d'en bas. La mer avec ses îles Pèlerins en amont ou celles du Bic en aval. Ce spectacle de total dépaysement provoque une sensation de détente et d'apaisement que l'on ne peut ressentir sur la terre ferme.

À marée basse, l'île rehausse sa taille au-dessus des eaux pour mieux affirmer sa présence. À marée haute, elle s'entoure d'ondes froides et salées qui viennent s'abattre contre ses rochers imperturbables et multicolores.

Une fois installé sur l'île, qu'il fait bon respirer l'air pur et salin si différent de celui des grandes artères citadines tellement polluées. Mes randonnées pédestres m'ont permis d'admirer les points de vue exceptionnels que nous réservent les deux belvédères situés sur la rive nord de l'île.

Tout en marchant vers ces fenêtres sur la mer je prends soin de cueillir des fruits sauvages qui jalonnent les sentiers.

Mais davantage que ces beautés naturelles qui charment le regard et délectent les palais, ce sont les insulaires eux-mêmes ainsi que les propriétaires résidents que j'ai appréciés particulièrement.

Comment rester insensible à leur accueil chaleureux et sincère? Ma première visite à l'île ainsi que mes séjours subséquents me convainquent de plus en plus de leurs qualités de cœur et d'esprit. C'est avec une très grande joie et beaucoup de satisfaction que je les retrouve à chaque retour.

En conclusion, je vous livre ces pensées savoureuses qu'écrivaient le Père Martel dans un des derniers numéros de L'Insulaire : « En visitant l'île Verte vous serez captivés et vite apprivoisés. Ne venez pas pour la conquérir ou la profaner. Ce serait criminel. Venez-y pour goûter la fraîcheur de ses nuits, la clarté chaleureuse de ses jours ensoleillés, la paix de ses silences, la chance d'un moment de contemplation et de prière. Venir à l'île Verte, c'est entrer dans la solitude pour y trouver la béatitude »

Puisse l'auteur de ces pensées poétiques atteindre et posséder cette béatitude éternelle que le Seigneur accorde à ses fidèles serviteurs!


Jean-Maurice, merci pour la qualité de ton apostolat et merci pour ce que tu es pour chacun d'entre nous!

Jean Laparé, OP
1er février 2002



**L'Insulaire,
c'est aussi
votre affaire !
Nous attendons
vos articles,
vos photos,
vos idées !**

**Urgent besoin de collaboration
régulière pour une chronique
sur l'environnement et la
nature.**



Le blé se moult-ti ?
L'habit se could-ti ?
L'ordi se vend-ti ?
Robert

La municipalité de Notre Dame des Sept Douleurs, en raison de besoins grandissants, a dû acquérir un ordinateur plus puissant et offre en vente celui qu'elle utilisait précédemment.

Il s'agit d'un PS/1 486SX 25 MHZ avec mémoire vive de 4 MO, disque dur de 129 MO et lecteur de disquettes de 3 1/2".

Nous vous invitons à communiquer votre offre d'achat à la secrétaire trésorière, au bureau de la municipalité

Ce numéro de l'Insulaire est commandité par...

ALIMENTATION MORIN & FILS
VOTRE MARCHÉ D'ALIMENTATION FAVORI
108 SAINT-JEAN-BAPTISTE, ISLE VERTE



8
9
8
1
2
0
5
2

PIGNON SUR RUE
J. PAUL DESCHÉNES 450-347-4116 jpddes@sympatico.ca
ROBERT DESROSIERS 514-744-0522 romans@videotron.ca
CHARLOTTE GINGRAS 514-721-7283 charlottegingras@hotmail.com

CPICIV CP 287 ISLE VERTE GOL 1K0

Comité de rédaction:
J. Paul Deschênes
Robert Desrosiers
Charlotte Gingras

Montage
de **l'Insulaire**
Robert
Desrosiers